Denis MAUMUS
d.maumus@sde65.fr
07 87 97 87 31

CEP™
Conseil en Énergie Partagé

Simon ALLEMAN
s.alleman@sde65.fr
06 43 49 64 52

1er COPIL : MISSION CEP

30/09/2016

SOMMAIRE

Contexte général – local

Les attentes des partenaires: ADEME, PNP, ADAC, Département

Etat d'avancement du service CEP

- Axe 01 : Communication – Mise en place du service
- Axe 02 : Récupération des données – Rapports
- Axe 03 : Technique / Terrain

Objectifs - Perspectives

Durée du COPIL : 2 h

Contexte général - local

CEP

Un enjeu national: La Transition Energétique pour la croissance verte

Un enjeu régional: une région à énergie positive ?

- renforcement des partenariats Région-SDE

Un enjeu départemental: un département à énergie positive ?

- PCAET
- Les territoires à énergie positives pour la croissance verte
- …

La Nouvelle Organisation territoriale: le renforcement des CA et CC

- Renforcement des partenariats entre EPCI
- Instance de coordination: la Commission Consultative Paritaire de l'énergie

Un réseau de compétences au service des collectivités:

SDE ADAC PNP CD EPCI BE …

Attentes ADEME

- En terme de missions et méthodes
- En terme de suivi

Attentes du Parc National

- Présentation du partenariat avec le SDE et autres acteurs
- Lien avec le Plan Climat et la charte d'aménagement du PNP

Les complémentarités du service CEP avec l'ADAC et le Département

- L'ADAC : un outil d'aménagement au service des collectivités
  - Plus de 80% des communes adhérentes au CEP adhèrent aussi à l'ADAC

- Le Département : le CEP, partenaire du projet de territoire et au plan climat

Etat d'avancement…

Axe 01 : Communication – Mise en place du service

Axe 02 : Récupération des données - Rapports

Axe 03 : Technique / Terrain

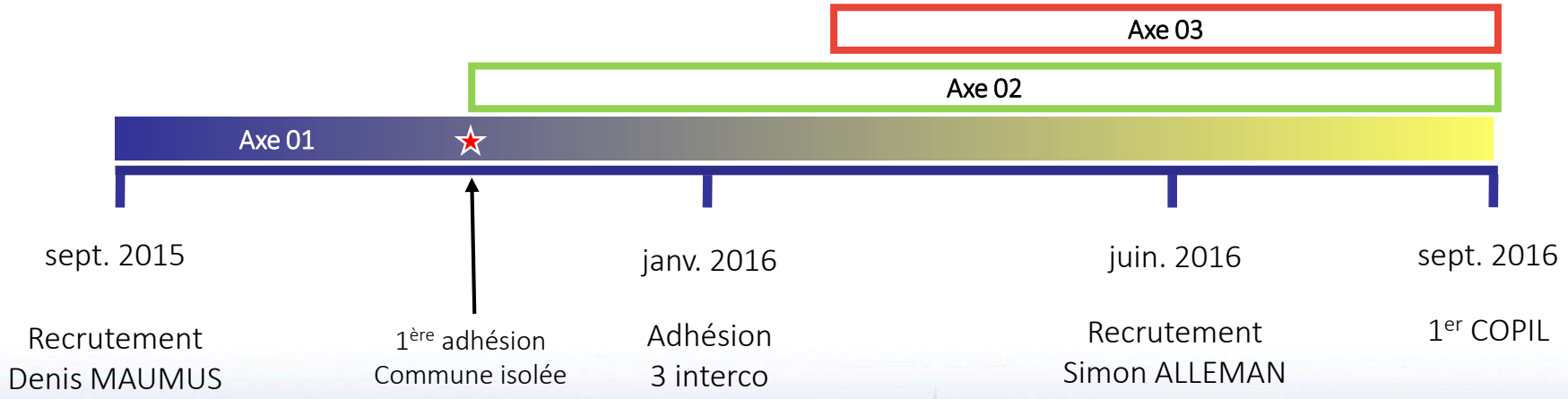

Axe 01 : Communication – Mise en place du service

Axe 01 : les chiffres

474 courriers : Fiches « besoins »

51 courriers d'information : Parc National des Pyrénées – SDE65

12 réunions d'information Président(e)s intercommunalités

1 présentation à l'Assemblée générale

1 présentation à la journée Portes-Ouvertes

1 présentation à la rencontre départementale Transition Energétique

500 exemplaires de plaquettes d'information

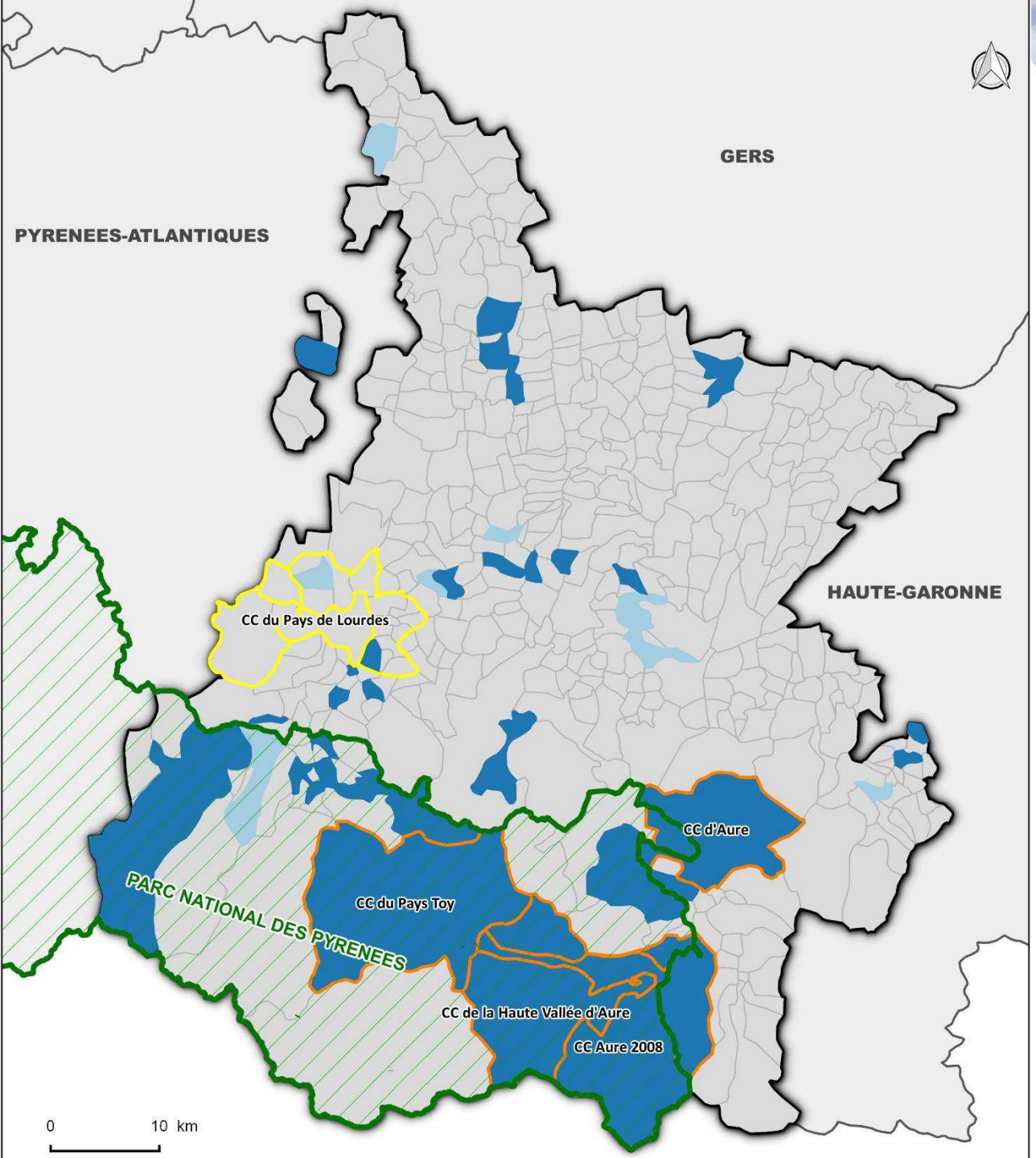

Bilan Axe 01

5 communautés de communes

69 communes

- Communes en cours d'adhésion
- Communes adhérentes
- Communauté de communes adhérentes pour suivi communal
- Convention d'adhésion spécifique

Bilan adhésion Axe 01

29 communes isolées : 11 856 habitants x 0,5 €/an.hab = **5 928 €**

4 intercommunalités : 18 732 habitants x 0,4 €/an.hab = **7 493 €**

1 commune – Conv. spécifique : 15 108 habitants = **1 000 €**
(Lourdes)

1 intercommunalité – Conv. spécifique : 5 000 hab. = **2 000 €**
(CC pays de Lourdes)

50 696 habitants = 16 421 €

Bilan financier Axe 01

Coût de fonctionnement 2 CEP : **90 000 €/an**

- ✓ ADEME : **48 000 €/an**
- ✓ Parc National des Pyrénées : **9 000 €/an**
- ✓ Adhésions collectivités : **16 420,8 €/an**
- ✓ SDE65 : **16 579,2 €/an**

50 % - 50 %

Bilan financier Axe 01

Aide ADEME Prise de poste : 5 000 €/CEP

Aide ADEME Communication : 5 000 €/an

Dépenses Prise de poste : **9 263,25 € HT**

Ordinateur - appareil de mesure – caméra thermique – etc…

Dépenses communication : **1 503,69 € HT**

Plaquettes 500 exemplaires (création + tirage)

Axe 02 : Récupération des données - Rapports

Axe 02 : Récupération des données au 30/09/16

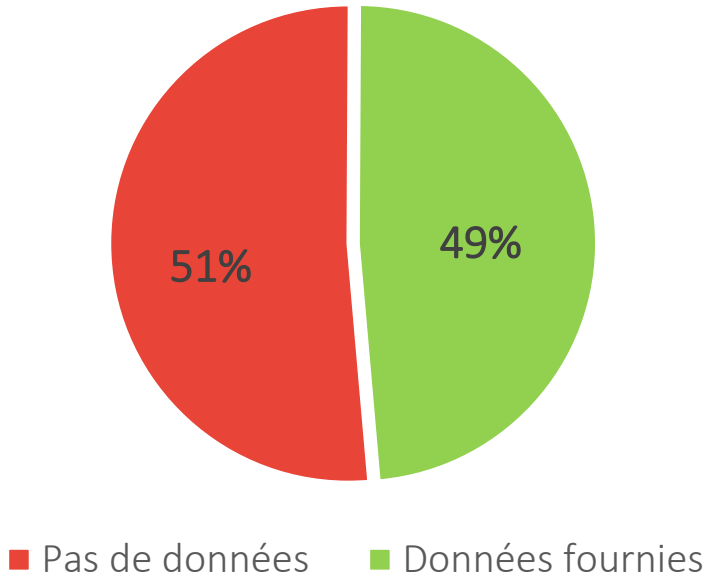

Ex : Electricité

EDF	94 %
ESL	6 %
SIVOM PAYS TOY	

Axe 02 - Rapport annuel

Récupération des données

≈ 100 habitants — *≈ 5 heures*

≈ 500 habitants — *≈ 10 heures*

Rapport / Analyse

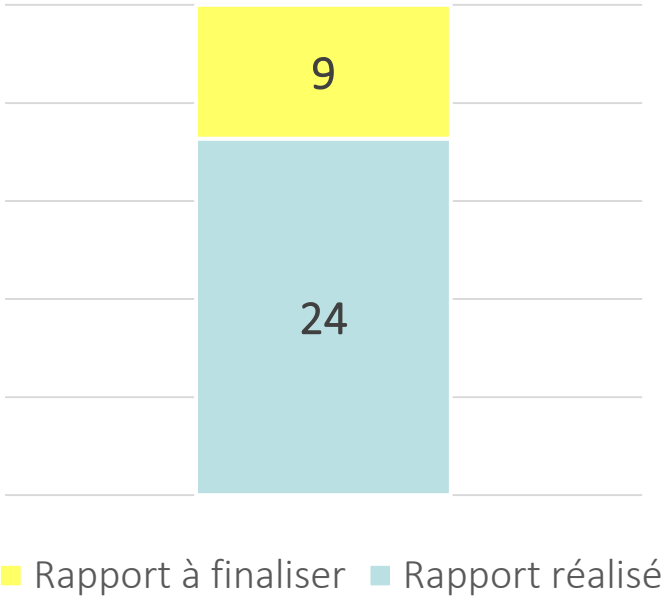

Axe 03 : Technique / Terrain

Axe 03 – Technique / Terrain

Pré-diagnostics

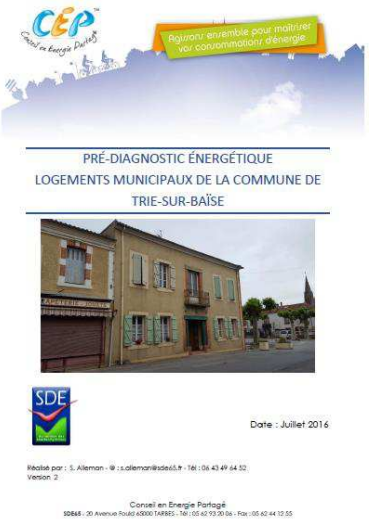

Préconisations

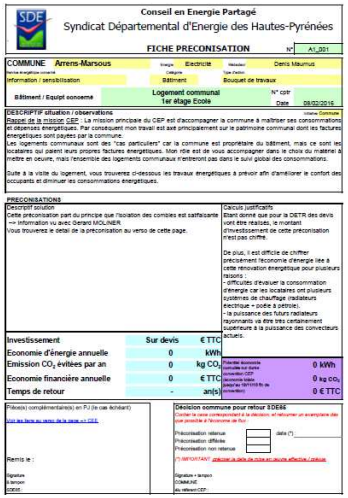

Notes techniques

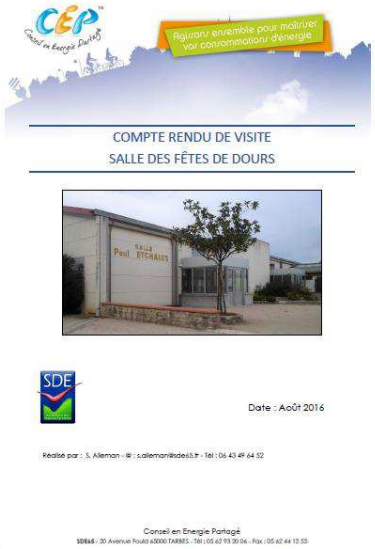

3-1 – Pré-diagnostic

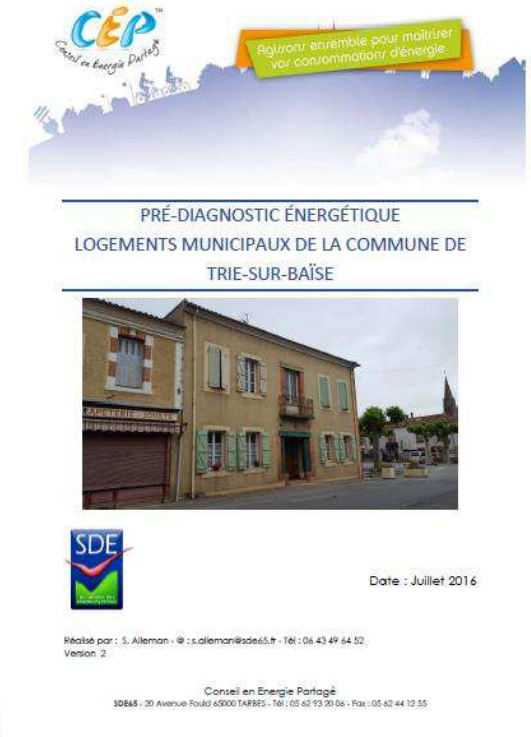

Agissons ensemble pour maîtriser vos consommations d'énergie

PRÉ-DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE
LOGEMENTS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE
TRIE-SUR-BAÏSE

Date : Juillet 2016

Réalisé par : S. Alleman - @ : s.alleman@sde65.fr - Tél : 06 43 49 64 52
Version 2

Conseil en Energie Partagé
SDE65 - 20 Avenue Foulé 65000 TARBES - Tél : 05 62 93 20 06 - Fax : 05 62 44 12 55

Travail avec ADAC – PNP - PLVG

Projet de rénovation énergétique

Obtention financement Région

4 pré-diagnostics

3-2 – Préconisations

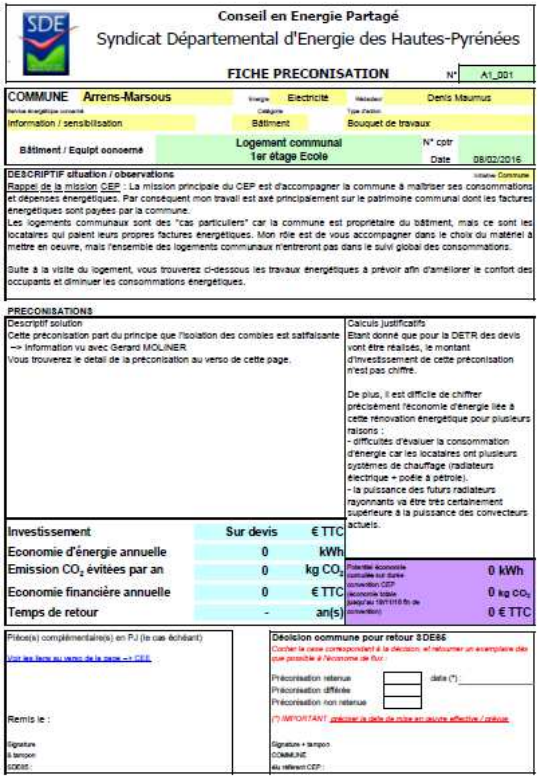

Conseil en Energie Partagé
Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées

FICHE PRECONISATION N° A1_001

COMMUNE	Arrens-Marsous	Energie: Electricité	Rédacteur: Denis Maunus
Service énergétique concerné: Information / sensibilisation		Catégorie: Bâtiment	Type d'action: Bouquet de travaux
Bâtiment / Equipt concerné	Logement communal 1er étage Ecole	N° cotr	
		Date	08/02/2016

DESCRIPTIF situation / observations — Interlocuteur: Commune

Rappel de la mission CEP : La mission principale du CEP est d'accompagner la commune à maîtriser ses consommations et dépenses énergétiques. Par conséquent mon travail est axé principalement sur le patrimoine communal dont les factures énergétiques sont payées par la commune.
Les logements communaux sont des "cas particuliers" car la commune est propriétaire du bâtiment, mais ce sont les locataires qui paient leurs propres factures énergétiques. Mon rôle est de vous accompagner dans le choix du matériel à mettre en oeuvre, mais l'ensemble des logements communaux n'entreront pas dans le suivi global des consommations.

Suite à la visite du logement, vous trouverez ci-dessous les travaux énergétiques à prévoir afin d'améliorer le confort des occupants et diminuer les consommations énergétiques.

PRECONISATIONS

Descriptif solution
Cette préconisation part du principe que l'isolation des combles est satfaisante
--> information vu avec Gerard MOLINER
Vous trouverez le detail de la préconisation au verso de cette page.

Calculs justificatifs
Etant donné que pour la DETR des devis vont être réalisés, le montant d'investssement de cette préconisation n'est pas chiffré.

De plus, il est difficile de chiffrer précisément l'économie d'énergie liée à cette rénovation énergétique pour plusieurs raisons :
- difficultés d'évaluer la consommation d'énergie car les locataires ont plusieurs systèmes de chauffage (radiateurs électrique + poêle à pétrole).
- la puissance des futurs radiateurs rayonnants va être très certainement supérieure à la puissance des convecteurs actuels.

Investissement	Sur devis	€ TTC
Economie d'énergie annuelle	0	kWh
Emission CO_2 évitées par an	0	kg CO_2
Economie financière annuelle	0	€ TTC
Temps de retour	-	an(s)

Potentiel économie cumulée sur durée convention CEP	0 kWh
Economie totale (jusqu'au 10/11/16 fin de convention)	0 kg CO_2
	0 € TTC

Pièce(s) complémentaire(s) en PJ (le cas échéant)
Joint aux liens au verso de la page --> CEE

Remis le :

Signature
à tampon
COMMUNE :

Décision commune pour retour à DE65
Cocher la case correspondant à la décision, et retourner un exemplaire dès que possible à l'Economie de flux :

Préconisation retenue ☐
Préconisation différée ☐
Préconisation non retenue ☐
date (*) : _____

(*) IMPORTANT : préciser la date de mise en oeuvre effective / prévue

Signature + tampon
COMMUNE
du référent CEP :

Actions ciblées

Chiffrées

Décision de la collectivité

5 Préconisations

3-3 – Note technique

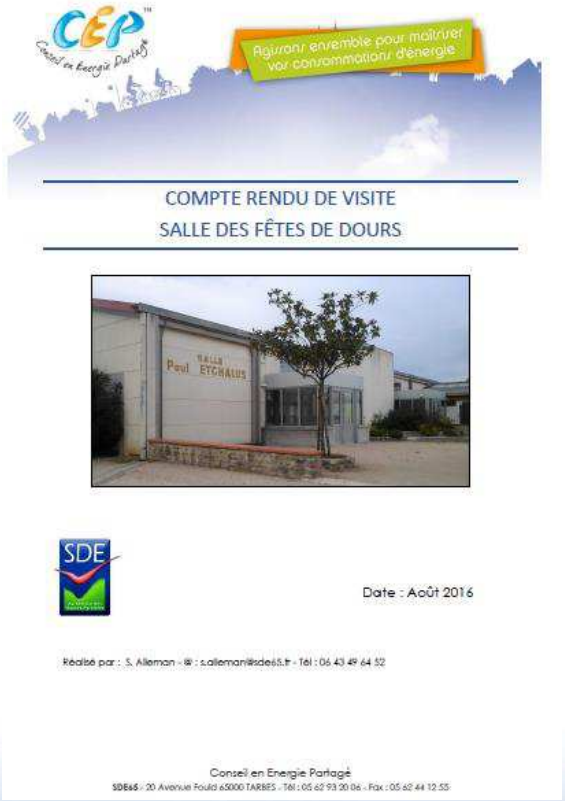

Agissons ensemble pour maîtriser vos consommations d'énergie

COMPTE RENDU DE VISITE
SALLE DES FÊTES DE DOURS

Date : Août 2016

Réalisé par : S. Alleman - @ : s.alleman@sde65.fr - Tél : 06 43 49 64 52

Conseil en Energie Partagé
SDE65 - 20 Avenue Foch 65000 TARBES - Tél : 05 62 93 20 06 - Fax : 05 62 44 12 55

Actions ciblées

Accompagnement

Aide à la décision

4 Notes techniques

Avez-vous des questions ?

Objectifs

- Poursuivre Axe 02 (rapports) et Axe 03 (actions de terrain)
- Proposer des actions communes au sein des intercommunalités
  (exemple: groupements d'achat, sensibilisation-formation)
- Renforcer le partenariat avec le Grand Tarbes
- Renforcer nos complémentarités avec l'ADAC